

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2

FLASH
INVEST

Janvier 2014

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligation structurée



7 ans



Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance



Dollar américain (USD)
Risque de change



Profil neutre à dynamique



Prime de remboursement potentielle soumise au précompte mobilier

La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2** (en abrégé **BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2**) est un titre d'emprunt, émis en dollar américain (USD), par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser au moins le capital investi (hors frais, en USD), à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez donc de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.

La **BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances, expérience et situation financières, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec les actions du panier, le risque de change et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 7 ans.
- ✓ Obligation structurée émise en dollar américain (USD), ce qui implique un risque de change lors de la conversion des montants en USD vers l'EUR.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital investi en USD (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Effet de levier: la prime de remboursement potentielle sera égale à 125% de toute évolution positive enregistrée, à l'échéance, par un panier constitué, à parts égales, de 20 actions d'entreprises réalisant au moins 30% de leur chiffre d'affaires dans les pays émergents.



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 4 janvier à 9 h au 31 janvier 2014 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms).

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



dans toute **agence BNP Paribas Fortis**



sur simple appel au n° **02 433 41 31**



via **PC banking** sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions



Les nouveaux consommateurs

Alors qu'elle s'amenuise dans les pays industrialisés, **la classe moyenne se développe rapidement dans les pays en croissance**. Tous pays émergents confondus, les rangs de cette classe moyenne devraient se gonfler de quelque 100 millions de personnes par an, pour atteindre, selon les prévisions de l'OCDE, 3,2 milliards de personnes en 2020 et 4,9 milliards en 2030. Cette progression sera tirée par l'Asie, qui devrait représenter, en 2030, 66% de la classe moyenne mondiale et 59% de la consommation des classes moyennes.

Une bonne nouvelle pour les entreprises locales, mais aussi pour bon nombre de multinationales occidentales. Car les besoins de cette classe moyenne émergente ne cessent de se complexifier à mesure qu'elle s'enrichit. Le penchant de ces nouveaux consommateurs pour les grandes marques, les voitures coûteuses et les montres de luxe est bien connu, mais leurs comportements d'achat vont bien au-delà du secteur du luxe. Ils impactent directement ou indirectement de multiples secteurs. Le besoin de nouveaux logements, par exemple, influe sur le secteur de la construction, mais également sur la demande de matières premières, d'eau, de gaz et d'électricité...

L'avènement de la classe moyenne dans les pays émergents constitue une puissante tendance structurelle dont l'investisseur peut tirer parti, sans avoir à investir sur les marchés émergents. À condition de sélectionner des entreprises occidentales suffisamment exposées à cette armée de nouveaux consommateurs. C'est précisément ce que propose la BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2, avec quelques atouts supplémentaires...





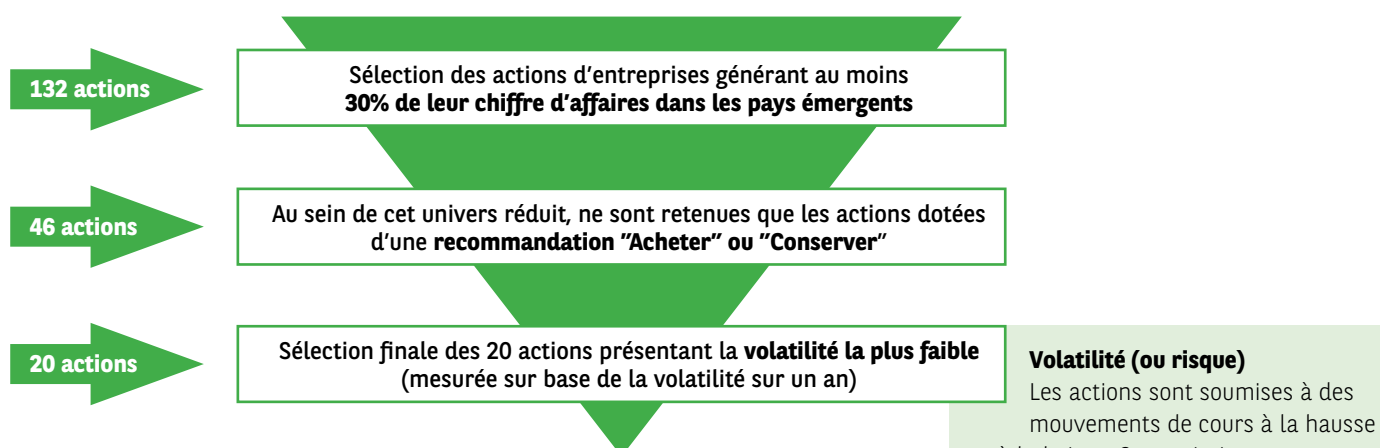
20 actions exposées à la consommation dans les pays émergents

Pour exploiter le thème des "Nouveaux consommateurs", la plus-value potentielle de la BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2 est associée à l'évolution d'un panier de **20 actions d'entreprises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires dans les pays émergents**.

Processus de sélection des actions du panier*

L'univers d'investissement global est constitué de toutes les actions suivies par les analystes de la Banque privée.

Effectuée au moment de l'émission, la sélection des 20 actions du panier se déroule en 3 étapes.



Les 20 actions ainsi sélectionnées permettent de concrétiser, avec une diversité suffisante, le thème des "Nouveaux consommateurs" de la Banque privée.

Composition du panier (fixée* le 02.12.2013)

	Entreprise	Pays	Secteur
1	ABB Ltd	Suisse	Industrie
2	Adidas AG	Allemagne	Équipem. sportif
3	Atlas Copco AB	Suède	Holding industriel
4	BASF SE	Allemagne	Chimie
5	Bayer AG	Allemagne	Chimie/Pharma
6	Casino Guichard Perrachon SA	France	Distribution
7	Endered SA	France	Services
8	Eni SpA	Italie	Énergie
9	Heineken NV	Pays-Bas	Boissons
10	Koninklijke DSM NV	Pays-Bas	Chimie
11	Legrand SA	France	Électronique
12	Linde AG	Allemagne	Holding industriel
13	Nestlé SA	Suisse	Consommation
14	Qualcomm Inc	États-Unis	Technologie
15	Royal Dutch Shell plc	Pays-Bas	Énergie
16	Siemens AG	Allemagne	Industrie
17	SKF AB	Suède	Industrie
18	Syngenta AG	Suisse	Chimie/Pharma
19	Telenor ASA	Norvège	Télécoms
20	Unilever NV	Pays-Bas	Consommation

* Sélection effectuée sur base des données financières disponibles au 02.12.2013.

Bon à savoir: la BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2 ne distribue pas de coupons périodiques. Par ailleurs, bien que son rendement soit associé à un panier d'actions susceptibles de distribuer des dividendes, l'investisseur ne percevra pas ces dividendes.



125% de toute performance positive du panier à l'échéance

À l'échéance, soit le 16 février 2021, la BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2 donne droit:

- au **remboursement à 100% du capital investi (en USD et hors frais)**;
- à une **prime de remboursement égale à 125% de toute performance positive du panier** de 20 actions par rapport à sa valeur initiale. En cas d'évolution nulle ou négative du panier, aucune prime de remboursement ne sera distribuée.

La **performance du panier** correspondra à l'évolution enregistrée entre sa valeur initiale et sa valeur finale. La **valeur initiale** est déterminée à l'émission, sur base des cours de clôture des 20 actions du 3 février 2014. Pour déterminer la **valeur finale**, les cours de clôture des 20 actions seront relevés à 25 dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 8 février 2019 et le 8 février 2021. La valeur finale de chaque action correspondra à la moyenne des 25 cours ainsi relevés.

Scénarios d'évolution du panier et calcul du rendement

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du rendement, les scénarios suivants ne constituent en aucune manière une garantie quant au rendement final, exprimé en USD. Soulignons que le rendement final en EUR sera également influencé par l'évolution du dollar américain vis-à-vis de l'euro à l'échéance (voir ci-dessous).

Évolution du panier entre sa valeur initiale et sa valeur finale	Montant total de remboursement* à l'échéance	Rendement actuariel en USD avant précompte mobilier (sur base du prix d'émission de 102%)
-40%	100%	-0,28%
-20%	100%	-0,28%
0%	100%	-0,28%
+20%	$100\% + (20 \times 125\%) = 125\%$	+2,95%
+40%	$100\% + (40 \times 125\%) = 150\%$	+5,66%

* Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur ne touchera pas de prime de remboursement et pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, ce montant pouvant être nul.



Un investissement libellé en USD

Émise en USD, la BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2 peut répondre aux besoins de l'investisseur qui souhaite diversifier les placements en USD au sein de son portefeuille. Mais cela implique aussi un risque de change s'il décide de convertir son capital en euro. En effet, le rendement final en euro sera déterminé non seulement par l'évolution du panier d'actions mais également influencé par l'évolution du billet vert vis-à-vis de l'euro. Si à l'échéance le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro, le rendement final en euro s'en trouvera augmenté. Par contre, un affaiblissement du billet vert aura l'effet inverse.

Au 3 décembre 2013, 1 EUR valait 1,3551 USD

Pour acquérir une coupure de 2.000 USD à ce cours, vous devriez payer 1.475,91 EUR (hors frais).

Si à l'échéance, le dollar s'est affaibli de 10% contre l'euro, à 1,5057 USD pour 1 EUR, vous ne recevrez plus que 1.328,29 EUR pour votre coupure de 2.000 USD. La valeur de votre capital aura donc baissé de 10%.

À l'inverse, si le dollar s'est apprécié de 10% contre l'euro, à 1,2319 USD pour 1 EUR, vous recevrez 1.623,50 EUR pour votre coupure de 2.000 USD. Vous aurez ainsi réalisé une plus-value de 10% sur la devise.

Évolution de l'euro vis-à-vis de dollar US sur les 5 dernières années



Source: Bloomberg (données arrêtées au 03.12.2013)
Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'évolution future du dollar américain.



Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de vos connaissances, expérience et situation financières (notamment au vu de la composition de votre portefeuille de placements), ainsi que de vos objectifs d'investissement.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil neutre à dynamique**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par BNP Paribas Fortis si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement. Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque" ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible dans toute agence BNP Paribas Fortis et sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.



Principaux risques

- ✓ **Risque de change:** cette obligation structurée est émise en dollar américain. Ceci implique qu'à l'échéance, les investisseurs pourraient recevoir un montant en USD qui, converti en euro, pourrait être inférieur au montant en euro initialement investi. Ce risque est même accru pour les investisseurs ne disposant pas d'un compte libellé en USD et pour lesquels le remboursement du capital et de la prime de remboursement éventuelle sont donc automatiquement convertis en EUR.
- ✓ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi en USD (hors frais), à l'échéance.
- ✓ **Risque de contre-performance:** l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des actions constituant le panier.
- ✓ **Risque de liquidité:** cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (2.000 USD). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais" et "Fiscalité", en page 6).
- ✓ **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de cette obligation structurée fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution des actions du panier et celle des taux d'intérêt.



Prospectus

Le **Prospectus** est constitué

- du **Prospectus de base** du programme "Note, Warrant and Certificate" daté du 3 juin 2013, rédigé en anglais et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), à Paris,
- de ses **suppléments**, respectivement datés du 24 juillet 2013, 12 août 2013, 12 septembre 2013, 6 novembre 2013, 12 novembre 2013, 22 novembre 2013 et 6 décembre 2013,
- du **résumé spécifique à l'émission**, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 3 Janvier 2014.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.
Garant: BNP Paribas Fortis SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.
Rating du garant: A2 (*stable outlook*) chez Moody's, A+ (*negative outlook*) chez Standard & Poor's et A+ (*stable outlook*) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 2.000 USD.
- Montant de l'émission: minimum 1 million USD et maximum 50 millions USD.
- Code ISIN: XS1000217221 – Série N022.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.
- Cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé (voir "Risque de liquidité" en page 5).



Risque

Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 5.



Durée

Date d'émission et de paiement: 13 février 2014.

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 2% et une commission annuelle de 1% maximum pour la distribution de l'instrument financier (voir rubrique "Frais" ci-dessous).

Date d'échéance: 16 février 2021, soit une durée de 7 ans.

Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% du capital investi en USD (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.



Rendement

- **Sous-jacent:** panier constitué de 20 actions internationales.
- **Effet de levier:** la prime de remboursement potentielle, versée à l'échéance, sera égale à **125% de la hausse enregistrée par le panier** entre sa valeur initiale et sa valeur finale. En cas de baisse ou de stagnation du panier, aucune prime de remboursement ne sera octroyée.
- **Valeur initiale des actions:** cours de clôture du 3 février 2014.
- **Valeur finale des actions:** moyenne des 25 cours de clôture relevés mensuellement entre le 8 février 2019 et le 8 février 2021.



Frais

Frais

- **Service financier:** gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.
- **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.
- **Frais de courtage:** pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes.

Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102%

- Commission de placement unique de 2%. À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.
- Commission annuelle pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum de la valeur nominale des titres, perçue par le distributeur.

L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).
- TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).



Documentation

La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 5.

L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F USD BULLISH NOTE EMERGING CONSUMER 2021/2 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.